

DEJEPS

SEPT. 2024 > JUIN 2026

SPÉCIALITÉ

**ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE OU
CULTURELLE**

MENTION

**DÉVELOPPEMENT DE PROJETS,
TERRITOIRES ET RÉSEAUX**

DOSSIER D'INSCRIPTION

TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE

WWW.FR MJCBRETAGNE.ORG

Formation proposée avec notre partenaire

CFMFA
LE PLAN FORMATION
BRETAGNE

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des
catégories d'actions suivantes : Actions de formation ;
Actions permettant de valider les acquis de l'expérience

Le réseau des MJC

Le réseau des MJC, c'est 27 associations sur les 5 départements des régions Bretagne et Pays de La Loire, qui mettent en œuvre des projets sur leur site d'implantation pour une population locale. Avec le soutien de la Fédération Régionale, les M.J.C développent des actions pour répondre aux attentes des populations, en conventionnant avec des collectivités locales sur des territoires élargis, dans la philosophie de notre agrément Jeunesse Education Populaire et d'Utilité Publique. Ce réseau adhère à MJC de France.

Dans ce cadre la Fédération Régionale des MJC est agréée «Organisme de Formation» et labélisée Qualiopi:

- Formation de bénévoles associatifs
- VAE aux diplômes des métiers de l'Animation professionnelle (BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS).
- Plan de formation des Services Civiques Volontaires ...

Notre action se situe résolument dans le champ de l'Éducation Populaire, dans son histoire, dans ces valeurs de participation, de démocratie, de prise d'initiatives à dimension collective.

C'est ce que disent très clairement nos statuts :

« La MJC a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun.e participe à la construction d'une société plus solidaire et plus juste. Elle contribue au développement des liens sociaux » (Extrait des statuts types des MJC en Bretagne).

NOTRE CONCEPTION DES MÉTIERS DE L'ANIMATION

Au cœur des métiers de l'animation c'est bien la question du vivre ensemble qui est posée.

D'une part, le vivre ensemble où l'on se trouve face à notre incapacité à solutionner les crises (du travail, du lien social, de l'autorité, du sens parfois), face à notre impuissance devant les parties malades de notre société où se concentrent toutes les pathologies sociales (chômage, délinquance, toxicomanies, racisme...).

Et d'autre part, le vivre ensemble qui parle d'une façon plus générale de nos

rapports aux autres, nécessaire pour vraiment « faire société », avec les peurs, les préjugés, les haines qui empêchent non seulement une cohabitation pacifique, mais font obstacle à toute coopération véritable aussi bien dans les entreprises, les écoles, les quartiers, les différentes équipes de travail...



Une démarche pédagogique singulière

Notre conception de la formation s'appuie sur un travail de réseau avec les professionnel.les et militant.es de la FRMJC Bretagne Pays de La Loire.

Collectivement, dans un groupe de travail, différent.es professionnel.les de notre réseau ont construit les formations à partir de certains constats :

- Une société qui a changé et qui est devenue, de manière prépondérante, une société de consommation avec une précarité grandissante.
- Des difficultés à agir ensemble, à faire avec, à construire collectivement.
- Un enjeu central de nos métiers est le vivre ensemble, ce qui implique des expérimentations à construire.

Nous avons imaginé construire notre formation autour de 2 démarches pédagogiques :

La pédagogie expérientielle et la pratique d'autoformation conférent au/ à la stagiaire du pouvoir et des responsabilités sur sa formation. Elles recourent aux ressources propres des stagiaires dans le développement de leurs compétences, en termes de motivations, d'implication, de mobilisation et de responsabilisation. Le/la stagiaire est le sujet de sa démarche de formation et non pas un consommateur, ou l'objet d'un dispositif de transmission. Il lui faut trouver sa place en ayant conscience de son affectivité, en ayant droit à sa subjectivité, aussi bien qu'en apprenant à objectiver et à réfléchir sa pratique professionnelle en tant que processus de transformation des réalités quotidiennes.

La pédagogie institutionnelle est un fil conducteur de notre formation, avec un fort travail sur l'analyse de la dynamique de groupe, la capacité pour chacun.e de construire du collectif avec l'autre et d'en comprendre les enjeux, les mécanismes, d'appréhender en complexifiant les situations que les stagiaires vivent. Cette démarche permet de partir des personnes qui composent le groupe, et de construire avec elles, à partir du référentiel du diplôme, les séances et apports nécessaires à l'acquisition de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être.



L'alternance

L'alternance est la base du processus de formation :

Celle-ci est prévue à temps complet pour permettre la projection, la coordination, la mise en œuvre des différentes fonctions tel que prévu au référentiel. La formation est structurée en phases (deux cycles annuels) qui en déterminent les grandes logiques.

LA PLACE ET LE RÔLE DU TUTORAT DANS LE PROCESSUS PÉDAGOGIQUE

Le/la tuteur.trice est un compagnon à la mode « compagnonnage ». Responsable hiérarchique où travaille la personne en formation. Il/elle assure donc une fonction de maître.sse de stage.

Sa qualité est de faire le même métier. Il/elle aura pour mission :

- D'être le garant du respect du droit du travail durant le stage pratique;
- De mettre à la disposition du candidat toutes les données relatives au terrain professionnel, à son environnement et aux projets mis en œuvre sur la structure;
- De se situer en tant que repère professionnel pour le candidat;
- De valider le projet d'intervention conçu par le/la candidat.e;
- De l'accompagner au quotidien dans sa réflexion professionnelle;
- De faciliter pour le candidat les conditions de mise en œuvre du projet d'intervention, support des certifications UC1 / UC2 et UC3 / UC4;
- D'accompagner le/la candidat.e de manière cohérente avec le formateur référent, dans l'élaboration des écrits de certifications.

DEJEPS

SPÉCIALITÉ > ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE OU CULTURELLE
MENTION > DÉVELOPPEMENT DE PROJETS, TERRITOIRES ET RÉSEAUX

SEPT. 2024 > JUIN 2026

INFOS PRATIQUES

Durée parcours complet

700 heures en centre de formation
Environ 2 500 heures en structure

Coût de la formation

Frais pédagogiques : 10500 €
Le devis de la formation est disponible sur le site internet www.frmjcbretagne.org
Sélections : 50 € (règlement à joindre au dossier d'inscription)

La formation peut être financée :

- > Par les OPCO (pour les salarié.es) à condition de demander une prise en charge
- > Par les Régions (pour les demandeur.euses d'emploi)

> La formation est également ouverte aux apprenti.es

Lieu

Itinérance sur la région Bretagne

Calendrier de la formation

Date limite inscription : 15 juillet 2024 (dossier téléchargeable sur le site)

Réunion de présentation : 10 juin 2024

Début : 16 septembre 2024
Fin : 30 juin 2026

Informations et devis

FÉDÉRATION RÉGIONALE DES MJC DE BRETAGNE
PAYS DE LA LOIRE

5 rue de Lorraine
35000 RENNES
06 50 12 07 96

secretariat@frmjcbretagne.org

LES MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION

VÉRIFICATION DES EXIGENCES PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN FORMATION :

Conforme à l'article 10 du Décret n° 2006-1418 du 20 novembre 2006. Conforme à l'article 3 de l'Arrêté du 27 avril 2007 créant la mention « Développement de projets, territoires et réseaux ». Soit :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 du champ de l'animation, enregistré au RNCP.
- Ou être titulaire d'un diplôme de niveau 5 enregistré au RNCP.
- Ou attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau 4 et se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois.
- Ou justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à mille six cents heures minimum.

L'organisme de formation vérifie les exigences préalables par le biais d'un dossier d'inscription. Il demande en sus un CV et un document de trois pages présentant les motivations pour l'entrée en formation.

Les activités professionnelles concernées sont classées en quatre grands groupes d'activités professionnelles non hiérarchisées entre elles :

- Concevoir un projet d'animation dans le cadre des objectifs de l'organisation
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'animation
- Conduire des démarches pédagogiques
- Conduire des actions de formation

4 Unités de compétences pour un parcours de formation qualifiant :

- UC1 > Être capable de concevoir un projet d'action
- UC2 > Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- UC3 > Être capable de conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative
- UC4 > Être capable d'animer en sécurité dans le champ d'activité

LES STAGIAIRES ONT DIT :

"Prise de conscience que l'important est sans cesse de s'interroger sur le sens de nos actions, de les évaluer, de s'adapter et réajuster pour mettre en place des actions permettant l'amélioration collective."

"Grand changement pour moi autour de ma posture qu'elle soit professionnelle ou personnelle. Une meilleure compréhension de moi-même et des gens qui m'entourent."

"La bonne qualité de mes relations avec l'OF, la variété des intervenants et des rencontres ont été très bénéfiques. Même si parfois déroutantes, cette année m'a satisfait. L'approche pédagogique déployée m'a sécurisé et conforté dans ma démarche de formation."

"Je venais chercher une autre vision de nos métiers avec une formation éduc pop. La vision n'est pas si différente mais l'approche l'était totalement et c'est une vraie force."

"Globalement, confortée sur certains points mais chahutée sur d'autres, je pense que ce qui a le plus évolué... c'est ma posture professionnelle."



Taux de réussite au diplôme

73%

Taux d'insertion professionnelle

80%

Taux de satisfaction

95%



Aménagement possible de la formation

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation ; Actions permettant de valider les acquis de l'expérience